



Liste "Joigny, continuons ensemble" Place Colette et stationnement

Non, nous n'avons pas pour ambition de supprimer des places de stationnement à La Madeleine. Oui, nous avons bien en tête la nécessité, pour les commerçants du centre commercial, pour leurs clients, comme pour les habitants, de conserver du parking.

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, il a été présenté, lors de multiples réunions, des orientations. Ces orientations déboucheront sur un projet ; un projet qui sera débattu, concerté, amendé.

Ces orientations, quelles sont-elles ? L'enjeu est de repenser la place Colette, de la rénover, de faire en sorte qu'elle soit plus verte, plus agréable, et qu'elle puisse devenir un véritable lieu d'animation, d'événements, où puissent se retrouver les habitants, les familles. L'enjeu, c'est aussi de pouvoir aménager, pour la brasserie, une terrasse agréable.

Pour parvenir à cet objectif, une partie (et une partie seulement !) du stationnement de la place Colette pourrait être déplacée dans l'immédiate proximité du centre commercial. Notamment en remplacement de l'actuel "immeuble porche" qui sera démoli. Nous envisageons également de créer des "places minutes" pour les clients des commerces, avenue de Mayen, où de l'espace sera libéré par la démolition du bâtiment qui accueille aujourd'hui le relais assistantes maternelles. Enfin, nous travaillons avec le lycée, pour que les enseignants, les élèves, les personnels, soient encouragés à se garer plus systématiquement sur le parking qui se situe rue Jules Verne, au-dessus du lycée, et qui est fort peu utilisé, malgré ses 40 places. Un parking que nous sécuriserons, pour encourager son utilisation.

Actuellement, la place Colette compte 89 places de parking. Au maximum, nous pourrions en neutraliser 45, afin de réaménager une véritable place, et non seulement un parking. Dans le même temps, la démolition de l'immeuble porche permettra la création de 65 nouveaux espaces de stationnement. Sans parler de celles de l'avenue de Mayen.

Conclusion avec ces propositions, il y aura plus de places de stationnement qu'actuellement. Et avec une place Colette totalement repensée, bien plus agréable, verte et accueillante. C'est le sens du projet que nous soumettrons au débat, avec les habitants, avec les commerçants.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

M. le Maire, usez de vos prérogatives pour notre sécurité !

Lors de la dernière séance du conseil municipal, nous avons questionné le maire sur les actions qu'il mène pour endiguer le phénomène d'insécurité, de plus en plus visible depuis plusieurs mois, notamment dans le bas de la rue Cortel, sur le quai du général Leclerc et (n'en parlons pas !) au parking de La Madeleine. En guise de réponse, le maire estime qu'il n'entre pas dans ses prérogatives de faire cesser ces méfaits, et qu'il est préférable d'attendre que la gendarmerie intervienne dans le cadre de son enquête. Pourtant, incivilités, violences et commerce de substances illicites deviennent légion et se font à la vue de tous ; entraînant ainsi l'exaspération des commerçants, mais également un sentiment d'insécurité certain. Nous demandons solennellement au maire d'agir ! Il est le garant de l'ordre public, comprenant la sécurité et la tranquillité pour tous. Il dispose d'une police municipale, malheureusement réduite à sa plus simple expression... Donnons à cette police la possibilité d'être une vraie force de proximité ! Augmentons ses effectifs ! Améliorons son équipement ! La sécurité de notre ville ne peut pas être assurée que par trois agents... La majorité socialiste nous dira que la ville n'a pas les finances... C'est pourtant une priorité ! Les effectifs de la police doivent impérativement être revus à la hausse. Seules leurs actions, accompagnées d'instruments juridiques (tels des arrêtés municipaux pris par le maire, que nous demandons inlassablement, notamment pour la fermeture après 22h des commerces vendant de l'alcool), pourront endiguer cette hausse de l'insécurité, et ainsi redonner sérénité et sentiment de confiance.

Le groupe de la droite et du centre

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe "La France insoumise"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

isabelleMichaud89@outlook.fr